

# ÉLECTIONS DU 10 MARS.

---

Lyon, 5 mars 1850.

Au moment où nous écrivons ces réflexions, la lutte électorale se prépare avec ardeur dans dix départements ; et, quand elles paraîtront au jour, cette lutte sera consommée, mais le résultat n'en sera pas complètement connu. Toutefois, il y a, dès à présent, des faits acquis qui nous semblent dignes de remarque, quels que soient ceux qui suivront, par voie de conséquence. Deux opinions extrêmes, comme au 13 mai 1849, se sont précipitées dans la lice électorale, et en ont à peu près banni les opinions intermédiaires. D'un côté, est la coalition des trois partis monarchiques ; de l'autre, est le camp socialiste ; entre eux, point de place pour les républicains purs. Cependant, si la raison et la saine expérience avaient été écoutées, c'est parmi ces derniers que les amis de l'Ordre auraient choisi leurs candidats ; et c'est encore eux qu'une vraie politique indiquait aux démocrates les plus extrêmes. Quand les partis seront las de combattre et qu'ils sentiront le besoin de se concilier, le terrain de la République constitutionnelle et modérée sera le seul sur lequel le pacte de paix pourra s'asseoir et s'établir. Malheureusement, nous n'en sommes pas à ce point désirable auquel on finit toujours par arriver, puisqu'il est dans la destinée des partis de se combattre, et non de s'annuler réciproquement ; mais on n'atteint le port qu'après bien des épreuves. Résignons-nous donc à supporter les passions, en attendant qu'elles s'amortissent par leurs propres excès.

Exclus des deux côtés, sauf une place insuffisante qui leur a été faite, à titre de démocrates, dans le camp socialiste, les hommes politiques de la République pure semblent s'être rangés du côté où, du moins, le drapeau républicain était arboré. Exposons leurs motifs ; nous les apprécierons ensuite. Les élections du 10 mars, disent-ils, ont une grande importance, mais sous un seul rapport. Il ne s'agit plus, comme au 13 mai, de constituer une majorité. Cette majorité